



ATTESTATION D'ENGAGEMENT AU RESPECT DU MODE DE PRODUCTION BIOLOGIQUE

L'organisme de contrôle ECOCERT France SAS, chargé de délivrer la certification "AGRICULTURE BIOLOGIQUE" atteste que l'opérateur :

EARL HERIVALT Bernard

**DOMAINE D'ORFEUILLES
La Croix Blanche**

37380 Reugny

S'est engagé le 10/03/2011 à respecter les règles communautaires (règlement (CE) n°834/2007) concernant le mode de production biologique.

Ce document n'a valeur ni de licence, ni de certificat.

Il ne permet donc pas la commercialisation de produits avec référence au mode de production biologique.

ATTESTATION N° 353 011P

Fait le 20/04/2011

Le Responsable Certification
Jérôme VIEL

A handwritten signature in black ink, appearing to read "J. VIEL", written over a horizontal line.

Ce document est la propriété d'ECOCERT France SAS. Il doit être restitué sur simple demande.

Ecocert France SAS - Capital 1.226.200 € - Lieudit Lamothe Ouest - 32600 L'Isle Jourdain
Tél. 05 62 07 34 24 - Fax : 05 62 07 11 67 - www.ecocert.fr - SIREN 433 968 187 RCS AUCH - APE 7120B
Organisme de contrôle agréé sous le numéro FR-BIO-01 par l'Institut National de l'Origine et de la Qualité
Et Accrédité COFRAC n° 5-0035 pour la certification de produits agricoles et alimentaires, portée disponible sur www.cofrac.fr